

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St./ 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Clothing and Textiles Division / Division des vêtements
et des textiles
11 Laurier St./ 11, rue Laurier
6B1, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet BOTTES DE SECURITE	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8476-123712/A	Amendment No. - N° modif. 011
Client Reference No. - N° de référence du client W8476-123712	Date 2013-03-25
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PR-707-61565	
File No. - N° de dossier pr707.W8476-123712	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-04-02	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Elder, Sylvie	Buyer Id - Id de l'acheteur pr707
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-3830 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-3830
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: See Request for Proposal Voir Demande de Proposition	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cette modification clarifie les résultats de tests à l'Annexe C, Tableau II, Production et ajoute le besoin d'un test pour imbibition par capillarité à l'étape préalable aux essais.

Au stade de la production (Annexe C, Tableau II), le MDN a besoin de résultats de tests pour les bottes considérées "premier article" en production et produite a mi chemin en production.

Pour clarifier, Annexe C (Production), le tableau II indique que les résultats des tests des bottes considéré comme "premier- article " de la production doivent être envoyés au MDN pour le poids, la norme CSA Z-195 Embout protecteur, Semelle résistant aux perforations et la résistance aux chocs électriques et la résistance d'adhésion. Comme indiqué dans le tableau II, les essais doivent être soumis au MDN pour le poids et l'adhérence à mi-chemin à travers la production. S'il n'y a aucun changement dans les équipements, procédés ou composants, l'obligation de soumettre les tests au MDN est complet pour la phase de production.

S'il y a des changements dans les équipements, les processus ou les éléments, les résultats des tests (comme indiqué à l'annexe C, tableau II) pour le poids et, dans le cas de composants utilisés dans la fixation des semelles, l'adhérence doivent être soumis.

Les changements dans les composants doivent également être étayées par des données techniques et présentée au QAR du MDN comme une modification/altération de conception (conformément à D-02-006-008/SG-001).

Pour les bottes avec des changements de fournisseur de l'élément (s) ou changement (s) dans la couleur de l'élément avant ou à travers la production, les tests décrits dans l'annexe C, tableau III doivent être soumis pour le composant approprié pour appuyer l'approbation du changement par le MDN. Selon l'élément, l'obligation de soumettre certains tests (comme indiqué dans le tableau III) sera identifiée par le MDN pour s'assurer que la botte en production ne varie pas dans la performance de celle soumise à l'essai et que le MDN a approuvé. Après l'approbation des modifications, les exigences d'essai décrites à l'annexe C, tableau II continueront aux fréquences identifiées.

Pour confirmer, si vous ne changez pas de fournisseur du composant (s) ou s'il n'y a pas de changement de couleur du composant (s) avant ou pendant la production, l'annexe C, tableau III ne s'appliquera pas.

Ré: Test imbibition par capillarité: Comme indiqué dans l'annexe H (Pré-Adjudication), le tableau III, les résultats des tests ne sont pas obligatoires. Conformément à l'annexe C, tableau III (Modifications de fournisseur ou de couleur), les résultats des tests pour l'**imbibition par capillarité** sont obligatoire à l'étape de la production seulement s'il y a des changements dans le fournisseur ou dans la couleur, dans ce cas précis, des matériaux près du pied ou la semelle.

MDN voudrais ajouter l'obligation pour des résultats des tests pour l'**imbibition par capillarité** à l'étape préalable aux essais. Cette décision affecte les éléments suivants:

- Annexe J (exigences d'évaluation technique préalable aux essais), Tableau II: Ajoutez les lignes suivantes à la table:

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8476-123712/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8476-123712

Amd. No. - N° de la modif.

011

File No. - N° du dossier

pr707W8476-123712

Buyer ID - Id de l'acheteur

pr707

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Matériau	Référence à l'annexe B	Exigence et référence	Exigences relatives aux essais Étape des essais
Les matériaux des composants qui touchent directement au pied et ceux de l'assise plantaire	Article 2.8	Taux d'imbibition par capillarité à la verticale (article 11.4 de l'annexe B)	Trois (3) échantillons doivent être mis à l'essai. Exprimer la distance parcourue par l'eau comme une fonction du temps écoulé sur le sens de la longueur et sur le sens de la largeur. Essais réalisés par un laboratoire accrédité indépendant.

Toutes les autres modalités demeurent les mêmes.